

# 151<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## RAPPORT MORAL DE L'ACTIVITÉ 2022 DE L'ASSOCIATION ESCP EUROPE ALUMNI

2022, l'année du renouveau !

Après deux années éprouvantes de crise et d'attentisme mondialisés, cette année a été florissante pour ESCP Europe Alumni.

Notre nouveau modèle de cotisation à vie nous a permis de gagner 610 adhérents de plus parmi les diplômés et 600 étudiants ont aussi fait le choix de ce modèle, démontrant l'attrait de nos services quelles que soient les générations.

80 % de nos adhérents le sont désormais à vie.

Cette confiance et cet engagement nous permettent de nous appuyer sur un socle solide et de poursuivre notre développement à court, moyen et long terme.

2022 a aussi été marqué par un changement de gouvernance. En effet Bertrand Dumazy (ESCP 94), Président-directeur général chez Edenred a pris la succession de Stéphane Distinguin (ESCP 97), CEO et Fondateur de Fabernovel en tant que Président de l'Association.

Thomas Chardonnel (ESCP 94), en tant que président Délégué, Florence Louppe (ESCP 01) en tant que Trésorière et Eva Rogow (EMBA 18) en tant que secrétaire Générale forment avec Bertrand le Bureau de ESCP Europe Alumni.

En plus de Bertrand et Thomas, 6 nouveaux administrateurs ont rejoint le Conseil d'Administration: Anna Bordes (MiM 08), Patricia Delon (ESCP 87), Delphine Merle (MiM 03), Béatrice Rivas Siedel (MS Finance 94), Adèle Stern (MiM 19) et Laurent Thérézien (ESCP 86).

Merci aux administrateurs sortants pour leur action au cours de leur mandat : Sophie Belval (MBA 18), Munishk Gupta (EMBA 08), Nicolas Huguet (MSP 97), Dominique Illien (ESCP 76), Nada Nadif (EMSH 15), Angelika Schouler (EMBA 05) et Valerie Steimlé (05).

### ANIMATION DE LA COMMUNAUTÉ

En 2022, après deux années d'ajustement en temps réel, l'Association propose à nouveau une grande partie de ses événements Réseau en présentiel. Forte de la pratique acquise sur les formats digitaux, elle continue aussi de proposer une partie de ses

événements sur un format à distance et en anglais (Alumni Nights Online...). Ainsi, le lien avec les Alumni du monde entier est conservé. Il vient en complément des événements régulièrement organisés par les Groupes hors de France et hors d'Europe. Ce sont donc plus de 160 événements qui sont inscrits dans l'agenda de l'Association grâce à la mobilisation et l'investissement des 738 délégués.

Les Groupes Professionnels et Régionaux poursuivent leur expansion avec l'augmentation de +35% du nombre de participants aux événements.

Les événements organisés à l'international (50+) représentent en 2022 plus de 30% des manifestations.

La Delegates Celebration a eu lieu le 5 avril 2022 sur le campus de Montparnasse. A cette occasion, la liste préférentielle des candidats au prochain Conseil d'Administration a été votée puis présentée à l'Assemblée Générale du 10 juin. Un rendez-vous institutionnel, suivi d'un cocktail qui est également l'occasion pour l'Association de remercier l'ensemble des délégués pour leur engagement.

Le retour de l'Assemblée Générale du 10 juin 2022 sur le campus de République est un marqueur de cette reprise des événements en présentiel.

A l'issue de ce temps fort institutionnel, l'Association a enthousiasmé ses Alumni en réunissant plus de 1000 personnes lors de la grande soirée d'anniversaire des 150 ans de l'Association.

3 Alumni se sont vu décerner le prix « Alumni of the year » : dans la catégorie « Corporate » Annabelle Azoulay (ESCP 2000), Directrice de la Banque Privée, J.P. Morgan France et Benelux ; dans la catégorie « Créateurs » William Drumain (MiM 11) et Gaurav Goel (MiM 08), Co-fondateurs de StayTouch ; dans la catégorie « For good » Philippe du Payrat (MiM 12), Délégué Général de MaVoie.org.

A partir de septembre 2022, l'Association a mis en place un nouveau modèle et a proposé aux étudiants entrants de devenir membre à vie à tarif préférentiel (1200€ vs 1600€ pour les diplômés). C'est un modèle

freemium qui permet à tous de bénéficier d'un socle de services et aux adhérents d'avoir des services complémentaires de qualité.

Le programme de parrainage, ouvert aux étudiants adhérents, a mobilisé plus de 247 parrains et permis la formation de 159 binômes.

Aux 4 Bootcamps phares (Finance, Conseil, Tech et Marketing) s'est ajouté un nouveau Bootcamp « Sustainability » particulièrement bien accueilli par les étudiants avec près de 180 inscrits dès la première édition. Dans l'ensemble, les Bootcamps ont permis à plus de 900 étudiants de découvrir des secteurs plébiscités, et de s'entraîner à des processus de recrutement spécifiques.

Plus de 40 Alumni ont ouvert les portes de leur entreprise à des jeunes de 3ème à la recherche d'un stage découverte, dans le cadre de notre partenariat avec ViensVoirMonTaf, confirmant l'intérêt des diplômés pour les initiatives solidaires proposées par l'Association.

## COMMUNICATION

Le magazine ESCP Alumni continue sa montée en gamme en développant des sujets grand public très appréciés tels que : "L'association, l'entreprise de demain?", "Comment devenir une Licorne?", "Repenser le travail" ou encore "L'amour à l'école". L'abonnement et la vente au numéro sont toujours proposés aux non adhérents.

La stratégie Social Media – matérialisée entre autres par du contenu plus régulier et plus qualifié – poursuit sa croissance, maintenant la page LinkedIn @ESCPAlumni à la première place des associations d'Alumni en Europe en termes de nombre d'abonnés (22 500 au 31 décembre 2022) et d'engagement des utilisateurs.

## DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Les services collectifs à distance, en anglais et en français, restent au cœur de notre offre. En effet, ils nous permettent de toucher l'ensemble de la communauté des Alumni, où qu'ils se trouvent dans le monde.

Nous avons donc poursuivi leur développement en 2022 afin de rester au plus près des attentes des Alumni dans un contexte d'évolution rapide du monde du travail.

« Construire la confiance en mode hybride », « Gérer son stress », « Manager le changement » ou encore « Le leadership de la transition écologique » sont quelques-uns des 26 nouveaux thèmes qui ont été proposés, tout en renforçant l'offre sur les thématiques

liées à la recherche d'emploi (pitch, profil LinkedIn, CV, réseau,...).

Nous avons ainsi accueilli près de 2000 participants à nos webinars, avec un taux de satisfaction global de 95%.

2022 a également été l'occasion de reprendre quelques grands événements en présentiel :

- conférence sur « l'engagement collaborateurs », avec notamment un focus sur la mobilisation autour du changement climatique.
- petit déjeuner sur les pratiques des chasseurs de tête, avec la restitution d'une étude réalisée auprès de 180 recruteurs et les regards et témoignages de 2 consultants de grands cabinets de recrutement.

Dans un contexte où beaucoup d'entreprises s'interrogent sur les facteurs d'attraction et de rétention des jeunes, nous avons conduit dans le cadre du G16+ (regroupant les Associations Alumni des 20 plus grandes écoles de commerce et d'ingénieurs françaises) une étude sur les aspirations de carrière des jeunes diplômés. Les résultats en seront exploités et communiqués en 2023, notamment auprès des médias.

150 Alumni ont fait appel aux entretiens one-to-one, dont 20% à l'international. Près des 2/3 étaient en poste, pour la plupart en réflexion sur leur projet professionnel et les prochaines étapes de leur parcours.

L'équipe des 10 permanents de l'Association a continué à accompagner et animer avec enthousiasme et professionnalisme la communauté. Catherine Minguy, qui a été un point de contact précieux pour de nombreux experts du pôle Développement Professionnel, a pris sa retraite et a été remplacée par Marion Vallée.

En 2022, ESCP Europe Alumni a pour ambition de se montrer toujours plus digitale, internationale et solidaire. Nous sommes prêts pour accompagner le plan de développement ambitieux de l'Ecole en veillant à affirmer les valeurs d'ouverture et d'inclusivité propres aux Alumni d'ESCP Business School.

# 151<sup>th</sup> GENERAL ASSEMBLY

## 2022 ANNUAL ACTIVITY REPORT OF THE ESCP EUROPE ALUMNI ASSOCIATION

2022, is the year of revival!

After two trying years of globalized crisis and a wait-and-see attitude, this year has been a flourishing one for ESCP Europe Alumni.

Our new lifetime membership model has enabled us to gain 610 more members among graduates this year and 600 students have also chosen this model, demonstrating the appeal of our services regardless of generation.

80% of our members are now members for life.

This trust and this commitment allow us to rely on a solid foundation and to pursue our development in the short, medium and long term.

2022 was also marked by a change in governance. Bertrand Dumazy (ESCP 94), Chairman and CEO of Edenred, has taken over from Stéphane Distinguin (ESCP 97), CEO and Founder of Fabernovel as Chairman of the Association.

Thomas Chardonnel (ESCP 94), as Deputy Chairman, Florence Louppe (ESCP 01) as Treasurer and Eva Rogow (EMBA 18) as General Secretary together with Bertrand from the ESCP Europe Alumni Bureau.

In addition to Bertrand and Thomas, 6 new administrators have joined the Board of Directors: Anna Bordes (MiM 08), Patricia Delon (ESCP 87), Delphine Merle (MiM 03), Béatrice Rivas Siedel (MS Finance 94), Adèle Stern (MiM 19) and Laurent Thérézien (ESCP 86).

Thank you to the outgoing administrators for their action during their mandate: Sophie Belval (MBA 18), Munishk Gupta (EMBA 08), Nicolas Huguet (MSP 97), Dominique Illien (ESCP 76), Nada Nadif (EMSH 15), Angelika Schouler (EMBA 05) and Valerie Steimlé (05).

### ANIMATION OF THE COMMUNITY

In 2022, after two years of real-time adjustments, the Association is again offering a large part of its Network events face-to-face. Building on the expertise acquired in digital formats, we also continue to offer some of its events in a digital format and English (Alumnights Online, etc.). Thus, the link with Alumni around the world

is maintained. It complements the events regularly organized by Groups outside France and Europe. More than 160 events were therefore included in the Association's agenda thanks to the mobilization and investment of the 738 delegates.

Professional and Regional Groups continue to expand with a +35% increase in the number of participants at their events.

Events organized outside of France (50+) represent more than 30% of events in 2022.

The Delegates Celebration took place on April 5, 2022, on the Montparnasse campus. On this occasion, the preferential list of candidates for the next Board of Directors was voted on and presented to the General Assembly on June 10. An institutional meeting, followed by a cocktail is also an opportunity for the Association to thank all the delegates for their commitment.

The return of the General Assembly on June 10, 2022, to the République campus is a marker of this resumption of face-to-face events. At the end of this institutional highlight, the Association thrilled the Alumni by bringing together more than 1,000 people for the big anniversary evening organized to celebrate its 150th anniversary.

As of September 2022, the Association has set up a new model and offered incoming students to become lifetime members at a preferential rate (€1,200 vs €1,600 for graduates). It is a freemium model that allows everyone to benefit from a base of services and members to have additional quality services. The mentorship program, open to students who are members, mobilized more than 247 mentors and enabled the formation of 159 pairs.

In addition to the 4 flagship Bootcamps (Finance, Consulting, Tech and Marketing), a new "Sustainability" Bootcamp has been particularly well received by students with nearly 180 registered from the first edition. Overall, the Bootcamps allowed more than 900

students to discover popular sectors, and to practice specific recruitment processes.

More than 40 Alumni opened the doors of their company to young pupils in 9<sup>th</sup> grade (3<sup>ème</sup> in France) looking for a discovery internship, as part of our partnership with ViensVoirMonTaf, confirming the interest of graduates in the solidarity initiatives deployed by the Association.

## COMMUNICATIONS

The ESCP Alumni magazine continues to move upmarket by developing popular topics for the general public such as: "Associations, the future of companies?", "How to Become a Unicorn?", "Rethinking work" or even "Love at School". Subscription and single-issue sales are still offered to non-members.

The Social Media strategy – embodied among other things by more regular and more qualified content – continues to be deployed, maintaining the LinkedIn @ESCPAlumni page in first place among Alumni associations in Europe regarding the number of followers (22,500 on December 31, 2022) and user engagement.

## PROFESSIONAL DEVELOPMENT

Remote collective services, in English and French, remain at the heart of our offer. Indeed, they allow us to reach the entire Alumni community, wherever they are in the world. We therefore continued their development in 2022 to stay as close as possible to the expectations of Alumni in a context of rapid change in the world of work. «Building trust in hybrid mode», «Managing stress», «Managing change» and even «Leadership of the ecological transition» are some of the 26 new themes that have been proposed, while strengthening the offer on topics related to job search (pitch, LinkedIn profile, CV, network, etc.).

We thus welcomed nearly 2,000 participants to our webinars, with an overall satisfaction rate of 95%.

2022 was also an opportunity to resume some major face-to-face events:

- conference on "employee engagement", with a particular focus on mobilization around climate change.
- breakfast on the practices of headhunters, with the restitution of a study carried out with 180 recruiters and the views and testimonies of 2 consultants from major recruitment firms.

In a context where many companies are questioning the factors of attraction and retention of young people, we conducted within the framework of the G16+ (bringing together the Alumni Associations of the 20 largest French business and engineering schools) a study on the career aspirations of young graduates. The results will be used and shared in 2023, in

particular with the media.

150 Alumni used one-to-one interviews, including 20% abroad. Nearly 2/3 were working, most thinking about their professional project and the next steps in their career.

The team of 10 permanent members of the Association continued to accompany and animate the community with enthusiasm and professionalism. Catherine Minguy, who has been a valuable point of contact for many experts in the Professional Development team, has retired and has been replaced by Marion Vallée.

In 2022, ESCP Europe Alumni aims to be ever more digital, international and supportive. We are ready to support the School's ambitious development plan by ensuring that we affirm the values of openness and inclusiveness specific to ESCP Business School Alumni.

Cabinet FITECO  
183 rue de la Pompe  
75116 Paris

## ASSOCIATION ESCP EUROPE ALUMNI

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS (EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022)

A l'assemblée générale de l'association ESCP EUROPE ALUMNI,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ESCP EUROPE ALUMNI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

*Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.*

*Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.*

##### **Indépendance**

*Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.*

##### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment ce qui concerne la césure des cotisations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

##### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.



## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations le concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 22 mai 2023

### **Le Commissaire aux Comptes**

FITECO,  
Yannick GESLIN  
Associé

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022 (en € - avec comparatifs 2021)

ACTIF	2022	2021
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		
Immobilisations incorporelles	1524	1524
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières	200	200
	<b>1 724</b>	<b>1 724</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
Créances clients	24174	
Autres créances	16209	118 750
Valeurs mobilières de placement	100	100
Disponibilités	2 155 387	1 538 168
Charges constatées d'avance	61 778	72 183
	<b>2 257 648</b>	<b>1 729 200</b>
	<b>2 259 372</b>	<b>1 730 925</b>

PASSIF	2022	2021
<b>FONDS PROPRES</b>		
Autres fonds propres	458	458
Réserve statutaires ou contractuelles	21 485	21 485
Réserves pour projets de l'entité	1 524	1 524
Report à nouveau	746 531	581 976
Excédent ou déficit de l'exercice	478 074	164 555
	<b>1 248 073</b>	<b>769 999</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour charges	77 715	208 350
	<b>77 715</b>	<b>208 350</b>
<b>DETTES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 472	52 460
Dettes sociales et fiscales	120 357	121 285
Autres dettes	11 887	8 451
Produits constatés d'avance	719 868	570 378
Écart de conversion passif		2
	<b>933 584</b>	<b>752 574</b>
	<b>2 259 372</b>	<b>1 730 925</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 2022 (en € - avec comparatifs 2021)

	2022	2021
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	1 238 766	703 603
Ventes de prestations de service	74 822	91 428
Produits de tiers financeurs		
Contributions financières	234 249	351 548
Reprise sur provision et transfert de charge	130 635	
Autres produits	32 477	18 658
	<b>1 710 949</b>	<b>1 165 238</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Autres achats et charges externes	585 269	303 174
Impôts, taxes et versements assimilés	20 080	17 610
Salaires et traitements	440 734	386 689
Charges sociales	188 792	173 435
Dotations aux amortissements & aux dépréciations		3 078
Dotations aux provisions		114 513
Autres charges	59	283
	<b>1 234 935</b>	<b>998 781</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>476 014</b>	<b>166 456</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>2 417</b>	<b>1 833</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (NET)</b>	<b>40</b>	<b>- 3 327</b>
<b>IMPÔT/SOCIÉTÉ</b>	<b>- 396</b>	<b>- 407</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>478 074</b>	<b>164 555</b>

## TABLEAU DE FINANCEMENT POUR L'EXERCICE 2022 (en € - avec comparatifs 2021)

	2022	2021
<b>RESSOURCES</b>		
Capacité d'autofinancement	478 074	282 146
Cession ou réduction de l'actif immobilisé		
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>478 074</b>	<b>282 146</b>
<b>EMPLOIS</b>		
Acquisitions d'immobilisations		
Reprise provision sur manifestations	130 635	
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>130 635</b>	<b>0</b>
<b>VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>347 439</b>	<b>282 146</b>
Variation de l'actif circulant	- 88 770	- 127 159
Variation des dettes	181 010	200 267
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>- 269 780</b>	<b>- 327 426</b>
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>617 219</b>	<b>- 45 280</b>
Situation de trésorerie à l'ouverture	1 538 268	1 583 548
<b>SITUATION DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>2 155 487</b>	<b>1 538 268</b>
<b>Contrôle variation de la trésorerie</b>	<b>617 219</b>	<b>- 45 280</b>
Vérification	0,00	0,00

## NOTES ANNEXES DE L'EXERCICE 2022 (avec les comparatifs 2021)

### Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, du règlement 2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptable d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générale d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sans mention, les montants sont exprimés en Euro.

### 1 - Amortissements des immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les bien non décomposables à l'origine. L'Association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### 2 - Cotisations, abonnements et autres produits

A partir de 2020, l'Association ESCP Europe Alumni a mis en place des cotisations à vie. Ces cotisations, d'un montant supérieur aux cotisations annuelles étaient réparties sur 3 ans. La cotisation annuelle reste possible.

A compter de 2023, les cotisations à vie souscrites, ne seront plus étalées.

Concernant les cotisations à vie étudiantes, ces dernières ont été mises en place sur l'exercice 2022.

Jusqu'alors l'Ecole versait une subvention à l'Association, qui n'a pas été reconduite et qui est désormais remplacée par les cotisations à vie étudiantes.

A partir de 2023, les tarifs des cotisations évoluent et augmentent de façon significative. Cela a eu pour effet le remboursement de nombreuses cotisations annuelles afin de passer sur des cotisations à vie sur l'année 2022.

Les abonnements sont présentés en tant que tels dans les recettes du compte de fonctionnement.

### 3 - Aspect fiscal

L'Association ESCP Europe Alumni est fiscalisée en partie et il n'a pas été déposé de dossier dans le cadre de l'instruction de l'Administration Fiscale sur la fiscalisation des associations pour s'assurer de cette position.

La sectorisation des activités lucratives et non lucratives a

pour conséquence une diminution de certains produits et charges du montant de la TVA y afférent.

Le prorata de TVA récupérable s'élève à 5 % sur l'exercice 2022.

### 4 - Immobilisation incorporelles

Il n'y a pas eu d'acquisition d'immobilisations incorporelles cette année. Les immobilisations incorporelles (hors immobilisations en cours) s'élèvent à 514 450 Euros en valeur brute au 31/12/2022.

### 5 - Immobilisation corporelles

Le montant des immobilisations corporelles s'élève à 41 172 € au 31/12/2022.

### 6 - Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 102 360 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>			
Autres	200		200
<b>Créances de l'actif circulant</b>			
Créances clients et Comptes rattachés	24 174	24 174	
Autres	16 209	16 209	
Charges constatées d'avance	61 778	61 778	
<b>TOTAL</b>	<b>102 360</b>	<b>102 160</b>	<b>200</b>

### 7 - Fonds propres

	2021	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	2022
Fonds propre sans droit de reprise	458				458
Réserves	23 010	164 555		164 555	23 010
Report à nouveau	581 976		164 555		746 531
Excédent ou déficit de l'exercice	164 555	-164 555	478 074		478 074
Situation nette	769 999		642 630	164 555	1 248 073
<b>TOTAL</b>	<b>769 999</b>		<b>642 630</b>	<b>164 555</b>	<b>1 248 073</b>

### 8 - État des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 933 584 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéance à moins d'un an
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	81 472	81 472
Dettes fiscales et sociales	120 357	120 357
Autres dettes	11 887	11 887
Produits constatés d'avance	719 868	719 868
<b>TOTAL</b>	<b>933 584</b>	<b>933 584</b>

### 9 - Provisions pour charges

Engagement retraite :

Lorsqu'un salarié est mis à la retraite par son employeur (et donc qu'il ne s'agit pas d'un départ volontaire), une indemnité au moins égale à l'indemnité légale de licenciement doit être versée,



si la convention collective applicable dans l'entreprise ou son contrat de travail ne prévoient pas de dispositions plus favorables. La provision retraite a fait l'objet d'une reprise au titre de l'exercice 2022.

	31/12/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Provision pour retraite	106 274		28 558	77 716
<b>TOTAL</b>	<b>106 274</b>		<b>28 558</b>	<b>77 716</b>

## 10 - Contributions volontaires

Les contributions volontaires des bénévoles de l'Association ESCP Europe Alumni au titre de l'année 2022 s'élèvent à 1 600 heures, valorisées à 20 €, soit 32 000 €.

## 11 - Cotisations

	2022	2021
Cot à vie Senior 650 €	39 110	23 365
Cot à vie Senior 550 €	102 580	92 629
Cot à vie Senior 450 €	129 571	142 014
Cot à vie Retraité	13 010	9 806
Cot à vie Junior	91 773	73 981
Cot à vie Couple Senior	30 139	35 717
Cot à vie Couple Junior	4 533	4 233
Cot à vie Couple Retraité	400	900
Cot à vie Bienfaiteur	5 500	6 000
Cot à vie Donateur	5 552	7 488
Cot à vie Délégué	14 240	20 029
Diplômés Annuelle Senior	148 656	233 964
Diplômés Annuelle Junior	2 048	3 688
Diplômés Annuelle Retraité	20 570	29 590
Diplômés Annuelle Couple	8 085	13 800
Cotisations à vie Etudiants	614 000	
Autres cotisations (bienfaiteurs,...)	9 000	6 400
<b>TOTAL</b>	<b>1 238 766</b>	<b>703 604</b>

## 12 - Autres produits

	2022	2021
Magazine	63 737	70 078
Subvention D'exploitation		
Solde des Manif	6 922	9 039
Autres ppts Pôle carrière	11 085	20 950
Autres produits	26 466	11 167
Reprise et transfert de charges	130 635	
<b>TOTAL</b>	<b>238 845</b>	<b>111 234</b>

## 13 - Frais de gestion

	2022	2021
Affranchissement & routage	71 730	35 515
Frais d'impression autres mailing	26 232	12 815
Communication & promotion	90 230	36 453
Frais de déplacement et réceptions	30 280	6 612
Honoraires	149 742	87 253
Fournitures de bureau	6 398	7 907
Télécommunications	4 550	4 251
Frais d'assemblée générale & manifestations	81 007	22 273
Prestations informatiques	72 679	43 905
Locaux, matériels de bureau, divers	30 329	28 223
Frais bancaires	22 097	17 968
<b>TOTAL</b>	<b>585 269</b>	<b>303 174</b>

## 14 - Eléments financiers

Le résultat financier s'élève à 2 417 € et correspond principalement aux intérêts sur placement financier.

## 15 - Effectif

L'effectif de l'Association est de 9 personnes au 31/12/2022. La base de la taxe sur salaire est déterminée par le pourcentage lucratif et non lucratif communiqué par ESCP Europe Alumni.

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR L'EXERCICE 2023

	Budget 2023	Réalisé 2022
<b>PRODUITS</b>		
Cotisations annuelles	138 000	188 359
Cotisations à vie	420 000	436 408
Étudiants	730 000	847 333
Abonnements ESCP Magazine	60 000	63 737
Produits Pôle Carrière	10 000	11 085
Autres produits	13 255	33 392
Reprise sur provision et transfert de charge	-	130 635
	<b>1 371 255</b>	<b>1 710 949</b>
<b>CHARGES</b>		
Frais de personnel	800 000	649 607
Frais de gestion dont honoraires / intervenants	548 000	585 328
Dotations aux amortissements et provisions	20 000	-
	<b>1 368 000</b>	<b>1 234 935</b>
<b>RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 255</b>	<b>476 014</b>
Résultat financier	1 200	2 417
Résultat exceptionnel (net)	- 3 327	40
Impôts/société	- 250	- 396
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>878</b>	<b>478 074</b>

# Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale du 9 juin 2023

## ■ 1<sup>ère</sup> RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de l'Association telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

En conséquence, elle donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

## ■ 2<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve les termes dudit rapport.

## ■ 3<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constatant que le résultat de l'exercice s'élève à 478 074 € et approuvant la proposition du Conseil d'Administration décide l'affectation de cette somme au compte « report à nouveau » pour la totalité.

## ■ 4<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la décision du Conseil d'Administration concernant le montant des cotisations annuelles de l'exercice 2024.

## ■ 5<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du projet du budget pour l'exercice 2023, approuve celui-ci dans toutes ses parties sans exception, ni réserve.

## ■ 6<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des résultats des élections au scrutin secret des administrateurs, nomme pour 3 ans 5 membres titulaires et renouvelle 2 membres.



## ESCP EUROPE ALUMNI

6-8 avenue de la Porte de Champerret - 75017 Paris - France  
Tél. +33 (0)1 43 57 24 03 et +33 (0)1 48 05 46 27  
[www.escpalumni.org](http://www.escpalumni.org)